



SANTÉ et CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS D'EPS

1 Renseignements d'ordre général : constats

- Une enquête dont le taux de retour est satisfaisant de l'ordre de 30 %.
- Un retour à l'image des enseignants d'EPS, tant sur la répartition homme/femme que sur l'implantation en EPLE (lycées, collèges, LEP).

2 Espaces et outils de Travail

36,7 % des répondants n'ont pas d'espace de travail/repos spécifique aux enseignants d'EPS. L'équipement de cet espace ne comprend pas obligatoirement de sanitaires ou de douches.

Sur l'ensemble des installations sportives, **64%** sont couvertes.

33,5 % des répondants n'ont pas d'installation intra-muros,

51,6 % des temps de trajets vers les installations extra-muros sont supérieurs à 10mn aller-retour.

58 % des répondants ont une méconnaissance de règles de sécurité incendie lors d'utilisation d'installations extérieures à l'établissement.

38 % des répondants ayant accès à un mur d'escalade, n'ont pas connaissance des vérifications périodiques.

Sur une même installation, il y a en moyenne près de 2,8 collègues à travailler en même temps. Cela est ressenti comme posant des problèmes pour plus de la moitié (**54,7%**) des répondants.

Espaces de travail ressentis comme inadaptés à une pratique scolaire du point de vue :

- Acoustique : **65 %**
- Thermique : **40 %**
- Éclairage : **15 %**
- Propreté : **20 %**

Matériels : que ce soit en termes de disponibilité, qualité, maniabilité, suivi et entretien, le ressenti est négatif pour **20 à 30 %** des répondants suivant les items.

Matériels informatiques :

- **30,3%** des répondants ne dispose pas de matériels informatiques.
- Le nombre de ces matériels est ressenti comme insuffisant dans **37,6 %** des cas.
- Lorsqu'un répondant dispose d'un matériel informatique, c'est le plus souvent une tablette.
- Ce matériel n'est pas connecté au réseau informatique dans **41,8 %** des cas.
- **85,3 %** des répondants utilisent un matériel informatique personnel.

3 Organisation du travail & santé au travail

3.1 Santé au travail

90 % des répondants ne connaissent pas le DUER (Document Unique Evaluation des Risques) et pour les personnes qui le connaissent **50 %** n'ont pas participé à sa rédaction.

49,3 % des répondants ont une CHS (Commission Hygiène et Sécurité) dans leur établissement. Parmi ceux-ci, **32,3 %** participent à cette CHS.

Les EPI (Équipements de Protection Individuelle) sont connus par **49,1 %** des répondants. Parmi ceux-ci, **45,3%** en sont équipés, mais pour **12 %** d'entre eux, ils les financent par leurs propres moyens.

Pour **27,5 %** des répondants, la notion de santé et/ou de sécurité est parfois entrée en confrontation avec leurs objectifs pédagogiques.

67,1 % des répondants ont été blessé(e) dans le cadre de leur activité professionnelle.

64,1 % des répondants ont déjà consulté leur médecin pour des problèmes de santé physique et/ou psychologique qu'ils pensent liés à leur métier.

77 % des répondants estiment rencontrer des problèmes de santé physique et/ou psychologique qu'ils pensent liés à l'exercice de leur métier. Les problèmes sont par ordre de citation (en commençant par le plus cité) des problèmes d'ordre :

- Musculo squelettiques (**54,7%**)
- Auditif (**50%**)
- Articulaires (**40,6**)
- ORL (voix) (**40,6**)
- Autres (**18,8%**)

Dans le cadre de la médecine de prévention, les répondants souhaiteraient avoir un suivi médical à une fréquence de :

- Tous les 10ans (**3,6%**)
- Tous les 5 ans (**42,4 %**)
- Tous les ans (**41,5%**)
- A la demande (**22,3%**)

3.2 Organisation du travail

32,4 % des répondants jugent les effectifs de leurs classes excessifs, dans le même temps **17,3 %** des répondants jugent les effectifs de leurs classes comme très satisfaisants ?

Les répondants, majoritairement à temps complet (**86,6 %**) travaillent en moyenne sur 3,6 niveaux.

77,1 % des répondants ont des réunions de concertation :

- Majoritairement à la demande pour **69,8%**
- En dehors de leur EDT pour **89,5%**.

Elles sont jugées importantes par **94,8 %** des répondants.

4 Axes de travail et de préconisations

4.1 Charge de travail et suivi médical des enseignants d'EPS

Préconisations :

- Retour de la coordination EPS en décharge de travail
- Favoriser les temps de concertation sur le temps de service
- Suivi médical des plus de 55 ans par la médecine de prévention
- Retour de la CPA (Cessation Progressive d'Activité) pour les fins de carrière

4.2 Prise en compte des préconisations médicales dans le cadre d'une RQTH (Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé)

Préconisations :

- Veiller à sa mise en œuvre. (lien chef d'établissement <==> médecin de prévention)
- Effectuer un suivi régulier pour répondre à toutes les exigences

4.3 Informer les enseignants d'EPS sur la santé au travail

Préconisations :

- Informer via le site internet académique de la discipline,
- Informer via la lettre de rentrée (Rappels des consignes particulières de sécurité notamment),
- Informer via la fiche "Comment préserver son capital santé ?"

4.4 Former les enseignants d'EPS sur la santé au travail

Préconisations :

- Veiller à former les jeunes enseignants dans le cadre de la formation initiale
- Veiller à former les coordonnateurs EPS dans le cadre de formations de bassin
- Proposer dans le cadre de la formation continue des modules sur: sécurité des activités dites à risques, être coordonnateur, sa voix son corps (gestes pour diminuer les risques),...

4.5 Informer les chefs d'établissements sur la santé au travail

Préconisations :

- Mise en place d'un référent académique chef d'établissement "sécurité en EPS",
- Intervention des IA-IPR, de l'ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail), du conseiller de prévention dans les réunions de rentrée sur la problématique spécifique EPS.
- Informer via la fiche "Comment préserver son capital santé ?"

4.6 Favoriser l'accès aux documents nécessaires

Préconisations :

Mise à disposition à l'équipe EPS, notamment, des documents suivants

- Protocole Covid
- Rapport de la commission de sécurité
- DUER
- Lettre de rentrée des IA-IPR (fiche du pôle santé)
- Protocole d'évacuation incendie
- Protocole de premiers secours

4.7 Favoriser la prise en compte de la santé et de la sécurité des enseignants d'EPS dans l'EPLÉ

Préconisations :

S'organiser pour

- Mettre en place un temps de travail le jour de la pré-rentrée sur la problématique
- Avoir un représentant de l'équipe EPS dans les différentes instances de l'établissement afin de faire prendre en compte les particularités de l'enseignement de l'EPS et trouver des solutions (CA, CHS, ...)
- Avoir des rencontres avec le médecin et les infirmières pour définir les modalités de pratique des élèves à besoin particulier et inaptitude
- Avoir lors de chaque conseil d'enseignement à l'ordre du jour un point sur la santé et sécurité en EPS
- Demander la présence du coordonnateur ou d'un enseignant EPS lors de la venue du représentant de la mairie, du département, de la région pour trouver les solutions à des problématiques diverses, souvent récurrentes